

HALLE DES FETES Place des fêtes à WINTZENHEIM

Destination : manifestation associative ou commerciale (salon, marché, bourse...).

Capacité maximale : 600 personnes assises ou 800 personnes debout.

Descriptif de la salle et ses installations : salle de 1250 m2, toilettes et buvette carrelée (réfrigérateur, congélateur, point d'eau et plan de travail).

Tarifs : location selon forfait week-end du vendredi 14H au lundi 13H30.

(insérer tableau des tarifs)

L'entretien des surfaces, des sols et des sanitaires est à la charge du locataire. Le locataire s'engage à rendre les lieux rangés (tables et chaises propres et empilées ou mises sur les supports adaptés) et assurer l'évacuation des déchets. Le gaz et l'électricité sont facturés en sus selon relevés de compteurs.

Les dégradations seront facturées au prix d'acquisition des fournitures ou d'exécution des travaux.

Caution : le locataire doit fournir un chèque de caution de 800 euros.

Modalités pratiques : Le locataire ou son représentant devra être à la salle le vendredi à 14h00 (remise de la logistique, explications relatives au fonctionnement de la salle etc...).

Assurance : le locataire doit produire impérativement avant le déroulement de la manifestation une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile en cas de dégradation.

Limite horaire : la manifestation ne doit en aucun cas se prolonger au-delà de 1 heure du matin. LA SALLE DOIT ETRE TOTALEMENT EVACUEE POUR 1 HEURE 30 MAXIMUM.

Nuisances sonores : Application du droit commun à partir de 22H, baisse de la musique par respect pour les voisins.

Parking : Utilisation du parking de la place des fêtes. Toute utilisation du parking pour un usage autre que le stationnement des véhicules est strictement interdite. L'installation de tonnelles, tentes, barbecues ou tout autre équipement est prohibé sur le parking et les abords de la salle.

règlement d'utilisation en annexe